



◆ **Intitulé de la formation**

Gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle en CPTS

◆ **Référence interne HEA**

SSECPTSHEA

◆ **Références**

recommandation HAS / manuel de certification HAS critère : 3.06.05
recommandation pratique professionnelle

◆ **Public visé**

salarié (public, privé) ; indépendant ; associatif
Médecins néphrologues, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants.

◆ **Pré-requis**

Aucun

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

◆ **Objectifs pédagogiques**

Comprendre l'organisation française de la réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).
Identifier les différents plans de gestion de crise (ORSAN, ORSEC, Plan Blanc, Plan Communal de Sauvegarde...) et leurs interactions.
Identifier le rôle et les missions des CPTS, MSP et professionnels de santé libéraux lors d'une crise sanitaire.
Organiser une réponse coordonnée entre les différents acteurs du territoire de santé.
Évaluer une situation de crise et adapter son organisation professionnelle.
Participer à la gestion d'un afflux massif de victimes (AMAVI) ou d'une situation à nombreuses victimes (NOVI).
Connaître les principes du triage, de la régulation et de l'orientation des patients.
Développer les compétences de communication et de coordination en situation dégradée.
Participer à des exercices de simulation afin de renforcer les automatismes individuels et collectifs.
Contribuer à l'amélioration de la résilience du territoire face aux crises sanitaires.

◆ **Compétences visées**

Identifier une Situation Sanitaire Exceptionnelle et ses conséquences sur l'organisation des soins.
Adapter son activité professionnelle à une situation de crise.
Participer à la mise en œuvre des plans d'urgence et des dispositifs territoriaux.
Travailler efficacement en coordination avec les autres professionnels de santé, les établissements de santé et les services de secours.
Participer à la gestion d'un événement à nombreuses victimes ou d'une crise sanitaire.
Assurer une communication efficace au sein d'une cellule de crise ou d'une organisation territoriale.
Utiliser les outils de coordination mis à disposition des professionnels de santé.
Participer à des exercices de simulation et analyser sa pratique lors des débriefings.
Contribuer à la continuité des soins et à la sécurisation du parcours patient en contexte dégradé.
Développer une culture commune de gestion des crises au sein de la CPTS.

◆ **Durée de la formation**

1 jour (7h)



◆	Format	présentiel uniquement
◆	Niveau de formation	formation professionnelle
◆	Spécialité de formation	333 - Enseignement Formation
◆	Nombre de participants	5 à 15 personnes maximum par session
◆	Intervenants	Formateur expert en Simulation en santé /urgence/SSE
◆	Modalités d'évaluation	Les acquis des participants sont évalués tout au long de la formation en fonction des objectifs pédagogiques définis en amont de la formation
◆	Certification / Attestation	Attestation de participation à la formation
◆	Délais d'organisation d'une session	le délai moyen de mise en œuvre est de 3 mois après validation du devis. L'inscription devient définitive par retour de la signature de la convention
◆	Délais d'accès à l'inscription	Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours avant la session (sous réserve de places disponibles)
◆	Tarif	2300€ / session / jour tarif individuel sur devis
◆	Financements possibles	
◆	Accessibilité personnes handicapées	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Un entretien préalable est réalisé afin d'étudier les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires
◆	Référent handicap	M Sébastien CARBONNET
◆	Référent pédagogique	M Jérémie BOUREL
◆	Contact	 : http://www.heiformations.fr/  : 06 60 57 46 77 @ : heaformations@gmail.com
◆	version document	janv-26
◆	Modalités de suivi et d'exécution de la formation	• Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire • Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation • Contrôle de la présence en formation via émargement • Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation • Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation



◆ **Méthodes pédagogiques et techniques mobilisées et descriptif de la formation**

- type de formation : théoriques et pratiques.

HEA Formations privilégie une pédagogie active, participative et centrée sur les compétences professionnelles des apprenants.

La formation alterne des apports théoriques, des démonstrations, des ateliers pratiques et des mises en situation afin de favoriser l'acquisition des connaissances et leur transfert dans la pratique professionnelle.

- Moyens techniques et pédagogiques :

apports théorique et pratiques basés sur les recommandations et législations

pratiques réflexives

échanges en groupe sur les pratiques professionnelles

exercice en groupe

mises en situations

◆ ◆ ◆ **Programme de la formation** ◆ ◆ ◆

Horaire	Contenu
---------	---------

09h00 – 09h	Accueil, présentation, pré-test
-------------	---------------------------------

09h30 – 10h	Les SSE et l'organisation de la réponse sanitaire
-------------	---

10h30 – 11h	ORSAN, ORSEC, Plan Blanc, missions des CPTS
-------------	---

11h15 – 12h	Gestion opérationnelle d'une crise et coordination territoriale
-------------	---

12h15 – 13h	Déjeuner
-------------	----------

13h00 – 14h	Risques sanitaires majeurs et afflux massif de victimes
-------------	---

14h00 – 16h	Ateliers de simulation (gestion de crise, cellule de crise, communication)
-------------	--

16h00 – 16h	Débriefing structuré et retour d'expérience
-------------	---

16h45 – 17h	Évaluation des acquis – Conclusion
-------------	------------------------------------